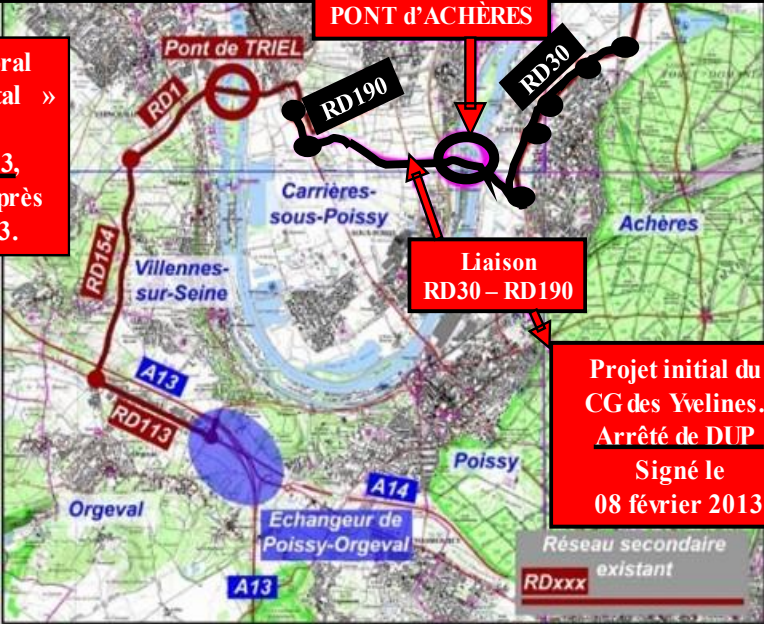


**PROJET à 4 VOIES (2x2 voies) du Conseil départemental des Yvelines :**  
**« LIAISON RD30-RD190 / PONT d'ACHÈRES »**  
Route à 4 voies entre le PONT de TRIEL et la RD30 à ACHÈRES ( RD30 mise à 4 voies )  
À travers la BOUCLE deCHANTELOUP -CARRIÈRES  
et en passant par le NOUVEAU PONT d'ACHÈRES, en projet.

Arrêté préfectoral  
« Environnemental »  
signé le  
03 juillet 2023,  
plus de 10 ans après  
la DUP de 2013.



Projet initial du  
CG des Yvelines.  
Arrêté de DUP  
Signé le  
08 février 2013